

Les causes de la crise de la transition démographique en Haïti : une analyse néo-institutionnelle

Chaire Quetelet 2010

Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques

Centre de Recherche en Démographie et Sociétés

Université Catholique de Louvain

Fritz DORVILIER

Université d'État d'Haïti

Résumé : *La société haïtienne se trouve actuellement dans la phase critique de sa crise chronique de développement. Elle est fortement prise dans une trappe de sous-développement. N'était-ce la contribution financière des émigrants haïtiens et des organisations non gouvernementales, elle se serait déjà effondrée. Cette situation découle en grande partie du décalage démo-économique qui s'est creusé au fil du temps. Quant à ce décalage, il est lié, dans un premier temps, à l'enclenchement tardif de la transition démographique, et, dans un second temps, à la stagnation de celle-ci. Ces deux phénomènes s'expliquent eux-mêmes par des facteurs institutionnels à la fois civils (structuration familiale et mode de production) et politiques (absence de politiques publiques d'éducation et de population). Cet article, suivant une approche institutionnelle prenant en compte les processus sociaux parallèles, vise à procéder à l'intelligibilité des interactions dysfonctionnelles entre les institutions de base de la société haïtienne, et ce afin de déterminer leur impact sur le processus de transition démographique et par surcroît sur la dynamique de sous-développement de ce pays.*

Mots-clés : *Haïti, Crise, Transition démographique, Institution, Famille, Économie morale, Éducation, Politique de population, Pauvreté.*

Introduction

« Il n'y a pas de transition démographique unique causée par des forces que l'on trouverait partout et de tous temps. Il y a plutôt plusieurs transitions démographiques, chacune conduite par une combinaison de forces dans une mesure qu'on ne connaît pas, institutionnellement, culturellement et temporellement spécifiques ».

Susan Greenhalgh¹

Le système sociétal haïtien a pris naissance avec un double déficit démographique : la migration d'un nombre important de colons-planteurs accompagnés de leurs « esclaves à talents »² et la forte mortalité occasionnée par la guerre de l'indépendance³. Cette grande perte fut néanmoins rapidement compensée dans la mesure où la population avait vite repris un rythme de croissance soutenu au point que, par exemple, celle-ci a doublé en deux générations seulement. Depuis lors, elle n'a cessé de croître à un rythme relativement varié mais soutenu.

¹ Greenhalgh, S., "Toward a Political Economy of Fertility: Anthropological Contributions", *Population and Development Review*, vol. 16, n° 1, 1990, pp. 85-106, p. 88, cité par Bart J. de Bruijn, « Fécondité: théories, structures, modèles, concepts », in Graziella, C. ; Vallin J. et Wunsch, G. (dir.), *Démographie: analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, 2002, pp. 407-447.

² Cf. Dessens, N., « Élités et diasporas: Les réfugiés de Saint-Domingue dans les Amériques au XIX^{ème} siècle », in Lerat, C. (dir.), *Élités et intelligentsias dans le monde caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 43-58 ; Brasseur, C. and Conrad, G. (Eds.), *The Road to Louisiana: The Saint-Domingue Refugees 1792-1810*, University of Southwestern Louisiana Press, Lafayette, 1992; Babb, W., *The French Refugees from Saint-Domingue to the Southern United States : 1791-1810*, Thèse, Université de Virginie, 1954.

³ La période révolutionnaire saint-dominguaise (1791-1803) fut un véritable désastre démographique. Comme l'a relaté Michèle Oriol (*Histoire et dictionnaire de la révolution et de l'indépendance d'Haïti*, Port-au-Prince, FRID, 2002, pp. 234-235), en 1789, on dénombre 520 000 personnes à Saint Domingue : 452 000 esclaves, 28 000 libres (mulâtres et noirs) et 4 000 blancs, avec un excédent d'hommes dans la plupart des groupes. En 1793, deux ans après le déclenchement de l'insurrection générale des esclaves, une première évaluation fait état de la disparition d'un dixième de la population de la colonie. Et, en 1802, le recensement ordonné par le général Leclerc, envoyé dans la colonie par Bonaparte pour rétablir l'esclavage, dénombre une population de 300 000 esclaves, ce qui montre que le tiers de la population servile a disparu au cours de la période révolutionnaire. Et Jacques Sandreau (*Une catastrophe épidémiologique : la fièvre jaune à Saint-Domingue (1802-1803)*, Nantes, Éditions Amalthée, 2009, pp. 157-159) écrit : « on peut estimer à près de soixante mille le nombre de soldats envoyés dans cette île de 1789 à 1803 et seulement huit mille en reviendront. Ce désastre militaire d'une ampleur inégalée, est principalement du aux ravages de la fièvre jaune. On évalue alors à près de quatre-vingt mille, le nombre des blancs qui auraient laissé leur vie à Saint-Domingue. À ce chiffre, il faut ajouter celui des Noirs et des Mulâtres qui ont aussi payé un très lourd tribut à cette révolution longue et sanglante : il s'élève à près de quarante mille hommes et femmes qui ont péri de mort violente, au combat, tués par des maladies dont la fièvre jaune ou encore assassinés par l'armée française. Ce long conflit, entre maladies, guerre et massacres de part et d'autre, a vu disparaître entre cent et cent vingt mille personnes. »

Cette dynamique démographique a été toutefois enclenchée et accélérée dans un contexte sociétal fragile et incertain. Cette déficience structurelle est principalement liée au mode de fonctionnement anachronique et chaotique des institutions de base de cette nouvelle société afro-caribéenne. Ces institutions (la famille, l'économie et la politique), en tant qu'impératifs fonctionnels⁴, n'ont pas su jouer adéquatement leurs rôles spécifiques et permettre l'intégration et le développement, donc la modernisation, du système social haïtien. En effet, le sous-système familial, en tant qu'espace autonome où est produite et reproduite la population en tant que ressource naturelle exploitée ou exploitable dans les autres ordres, n'a fonctionné que par et pour lui-même, et ce de façon à maintenir une tradition ancestrale et à se protéger contre la volonté de puissance de l'oligarchie nationale. Le sous-système économique, qui constitue l'espace social où se réalisent les pratiques d'accumulation endogène de biens matériels et de titres monétaires représentatifs de ces biens et dont la fonction est d'adapter le système social à ses environnements interne et externe, a été caractérisé par une « guerre économique de tous contre tous »⁵. Le sous-système politique, qui a pour fonction de recenser, systématiser, adapter et réaliser les buts visés par la communauté des citoyens afin d'assurer l'intégration sociale et le bien-être de ces derniers, a été marqué par des conflits permanents.

Ce dysfonctionnement institutionnel a eu un impact direct sur les *stratégies de production* méliorative de la société haïtienne. Il a en effet débouché sur un important décalage entre la croissance économique et la croissance démographique, ce qui a approfondi la pauvreté dans le pays. Quant à ce décalage démo-économique, il est lié à la crise de transition démographique, c'est-à-dire, à son enclenchement tardif, dans un premier temps, et à sa stagnation, dans un second temps. Cette crise de la transition démographique résulte pour sa part d'un dysfonctionnement institutionnel civil et politique. Le dysfonctionnement civil concerne le modèle d'économie morale familiale institué par les masses paysannes. Le dysfonctionnement politique se rapporte à l'absence de politiques publiques devant guider les comportements reproductifs des familles haïtiennes.

Dans cet article, nous tenterons de procéder à l'intelligibilité de ce dysfonctionnement institutionnel, afin de déterminer son impact sur la transition démographique. Ainsi, sous un angle historico-systémique, nous tenterons d'examiner les interrelations⁶ entre les faits sociaux

⁴ Parsons, T., *The Social System*, Glencoe, Illinois, The Free Press, 1951.

⁵ L'enjeu de cette guerre était de s'emparer des ressources limitées du nouvel État. La guerre mettait aux prises l'oligarchie émergée du mouvement révolutionnaire, qui tentait de s'approprier les capitaux matériel et symbolique des anciens colons ; les commerçants étrangers qui voulaient vite s'enrichir pour retourner dans leurs pays ou pour aller s'installer ailleurs ; les commerçants haïtiens en quête de notabilité ; les agents de l'administration publique qui se livraient à des fraudes afin d'augmenter leurs revenus ; et enfin les masses paysannes qui se sont repliées sur elles-mêmes afin de préserver leur culture ancestrale et de résister aux stratégies d'appropriation ou de prédation des acteurs politiques et économiques dominants.

⁶ Comme l'ont fait remarquer D. Courgeau et É. Lelièvre (« Nouvelles perspectives de l'analyse biographique », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 22, n° 1, 1993, pp. 23-44), cité par Poirier, J. *et all.*, « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéniennes... », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, n° 2, 2001, pp. 289-309), cette démarche, se révèle pertinente notamment en Démographie dans la mesure où cette science avait comme habitude de traiter « chaque phénomène séparément, se contentant d'éliminer l'effet des autres phénomènes considérés comme perturbateurs ». Ainsi permet-elle de saisir des processus sociaux parallèles, comme l'a dit H. P. Blossfeld ("Macro-Sociology, Rational Choice Theory and Time. A Theoretical Perspective on the Empirical Analysis of Social Processes", *European Sociological Review*, 1996, 12-2, pp. 181-206, cité par Poirier, J. *et all.*, *op cit.*

structurels⁷ et celle-ci. Dans cette perspective, nous présenterons, dans un premier temps, l'évolution de la situation démographique et économique de la société haïtienne afin de mettre en lumière le décalage démo-économique qui s'est creusé au fil du temps et qui est à l'origine de la trappe de sous-développement dans laquelle se retrouve plongée la société haïtienne. Nous analyserons, dans un second temps, dans une perspective structuro-fonctionnaliste⁸ et/ou institutionnelle⁹, l'incidence du mode de structuration et de fonctionnement de l'économie morale¹⁰ familiale, en tant qu'économie de l'affection¹¹, ainsi que l'effet de l'inexistence de politiques publiques, en particulier les politiques d'éducation et de population, sur la transition démographique.

⁷ Cf. Ela J.-M., « Fécondité, structures sociales et fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique noire », in Gérard, H. et Piché, V. (dir.), *La sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, 1995, pp. 189-215 ; Gérard, H., Loriaux, M. et Bartiaux, F., *Sociologie de la population*, Démo 3120, Louvain-la-Neuve, UCL, 1989 ; Kellerhals, J., « Structures sociales, stratégies familiales et fécondité : quelques remarques méthodologiques », *Chaire Quetelet 81, Populations et structures sociales*, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1982, pp.53-83 ; Charbit, Y., « Famille et fécondité : pour une démographie compréhensive », *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n° 1, 1999, pp. 23-34.

⁸ Le paradigme structuro-fonctionnaliste appréhende les phénomènes démographiques, notamment la fécondité, sous l'angle du processus de modernisation des sociétés. De ce point de vue, comme l'a justement résumé Victor Piché (« Les approches institutionnelles de la fécondité », in Gérard, H. et Piché, V. (dir.), *Sociologie des populations*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal/AUPELF-UREF, 1995, pp. 117-137), « la transition démographique s'inscrit dans un ensemble de transformations structurelles liées à l'industrialisation et à l'urbanisation. L'essentiel de la théorie peut se résumer dans la chaîne causale qui suit : l'industrialisation transforme les structures économiques et sociales, et ces dernières amènent des changements dans la structure familiale, qui en retour provoquent une baisse de la fécondité [...]. Les transformations structurelles suivantes comptent parmi les plus importantes : la baisse de la mortalité, la diminution des activités agricoles au profit de la généralisation d'une économie de marché urbaine-industrielle, la mobilité géographique et l'urbanisation, l'amélioration du statut de la femme et l'augmentation de la scolarisation. La famille (ou le sous-système familial) est obligée de s'adapter à ces transformations, car l'ancien système familial devient dysfonctionnel ».

⁹ L'analyse institutionnelle, comme le dit Bart J. de Bruijn (« Fécondité : théories, structures, modèles, concepts », in Graziella, C. ; Vallin J. et Wunsch, G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, 2002, pp. 407-447), « peut être comprise comme une réaction à la théorie de la transition démographique. Alors que la théorie classique recherchait des processus généraux (incluant, du moins dans sa formulation originelle par Frank Notestein, le rôle des institutions) et se concentrait sur le niveau macro et les aspects socio-économiques, la nouvelle approche institutionnelle recherche une spécificité situationnelle et *path-dependant*. Elle est sensible aux interprétations culturelles et à l'interaction entre structure et action. L'approche institutionnelle permet, au moins partiellement, d'expliquer la fécondité par l'évolution historique d'un ensemble spécifique d'institutions qu'elle considère comme des processus évolutifs ne dépendant pas uniquement des circonstances actuelles mais aussi et surtout de leur passé historique. Ces institutions ont toujours évolué et leur changement ne date pas de la seule transition démographique (Greehalgh, 1995 ; McNicoll, 1994) ».

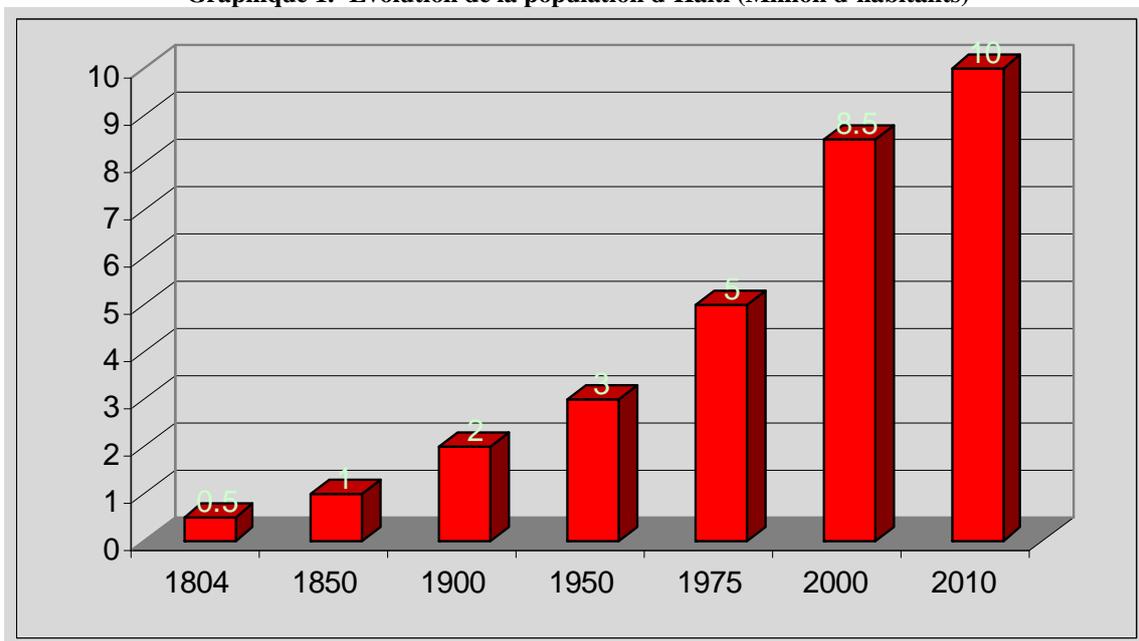
¹⁰ Cf. Bourdieu, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle* [1972], Paris, Seuil, 2000 ; Fontaine, L., *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008 ; Scott, J. C., *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven and London, Yale University Press, 1976 ; Hyden, G., "Informal Institutions, the Economy of Affection, and Rural Development in Africa", *Tanzania Journal of Population Studies and Development*, vol. 11, 2004, n° 2, pp. 1-20 ; Sakamoto, K., "The Role of the African Moral Economy in Endogenous Development: Towards a New Perspective", Paper presented to the *Moral Economy Workshop*, University of Dar es Salaam, August 18th, 2005.

¹¹ Pour G. Hyden (*Beyond Ujamaa in Tanzania: Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Berkeley, University of California Press, 1980), l'économie de l'affection n'est pas une affaire de sentiment, mais constitue une pratique de survie et d'autonomie des populations déshéritées.

1.- L'évolution de la situation démo-économique d'Haïti

Depuis la proclamation de l'indépendance, la population haïtienne, malgré la rareté des ressources productives liées au caporalisme agraire¹², n'a cessé de croître à un rythme soutenu. En démarrant en 1804, sur les ruines incandescentes du système colonialiste et esclavagiste, avec un effectif d'environ 500,000 habitants, elle a vite atteint en 1950, année du premier recensement haïtien, 3 097 220 d'habitants. En 1971, on a recensé 4 329 991 d'habitants en Haïti, avec un taux de croissance démographique de 1,6%. En 1982, elle se chiffrait à environ 5 millions d'habitants, suivant un taux de croissance de 1,4%. En 2003, date du dernier recensement, elle comptait 8 373 750, en raison d'un taux de croissance de 2,5%. Enfin, actuellement, la population haïtienne est estimée à environ 10 085 214 habitants¹³.

Graphique 1.- Évolution de la population d'Haïti (Million d'habitants)



Source : Réalisé à partir des données de l'IHSI¹⁴

¹² Le *caporalisme agraire* désigne les mesures arbitraires et coercitives prises par les gouvernements successifs haïtiens (1801-1843) afin de gérer la distribution et l'exploitation des terres agricoles. Cette politique agraire découle des *règlements de culture* proposés par Sonthonax et Toussaint Louverture après l'abolition générale de l'esclavage en 1793. Ces règlements furent institués par l'Ordonnance du 18 mai 1798, le règlement de police du 12 octobre 1800, la Constitution du 13 juillet 1801, l'arrêté du 7 mai 1801 et l'arrêté du 24 novembre 1801. L'objectif principal de ces mesures policières, administratives et juridiques était de remettre en marche les ateliers et les grands domaines désertés par les anciens esclaves, et de rétablir la prospérité de l'espace insulaire. Le code rural de 1826, élaboré et promulgué par Jean-Pierre Boyer, constitue une parfaite illustration de cette politique productive autoritaire. Face à cette situation quasi-servile, les petits cultivateurs ou paysans se réfugiaient dans des espaces montagneux reculés du pays.

¹³ Centre Latino-Américain de Démographie (CELADE), Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), *Projection de population*, 2008.

¹⁴ IHSI : Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique.

Tableau 1.- Évolution de la population selon le milieu de résidence

MILIEU DE RÉSIDENCE	1950	1971	1982	2003
	Effectif des deux sexes			
Ensemble Pays	3097220	4329991	5053190	8373750
Urbain	377355	880551	1042102	3418508
Rural	2719865	3449440	4011088	4955242
Taux de croissance annuel moyen intercensitaire (%)				
Ensemble Pays	-	1,6	1,4	2,5
Urbain	-	4,1	1,5	5,8
Rural	-	1,1	1,4	1,0

Source: IHSI¹⁵

Parallèlement à cet important rythme d'accroissement démographique, on a constaté une dynamique de croissance économique régressive en Haïti. À titre d'exemple, la période contemporaine (1950 à nos jours), mise à part la « décennie glorieuse » (1970-1980) au cours de laquelle l'économie haïtienne a connu une certaine croissance liée principalement aux activités touristiques et manufacturières, le développement économique n'a pas accompagné cette importante croissance démographique¹⁶. Plus spécifiquement, à cause des troubles politiques décourageant les investissements productifs et occasionnant, par surcroît, la désintégration des industries de sous-traitance et du tourisme, le taux de croissance moyen annuel du Produit Intérieur Brut par habitant a régressé de 2,0% de 1980 à 1990, et de 2,7% de 1990 à 2000¹⁷. De plus, la contribution du secteur agricole, où sont concentrés 49,6% des actifs occupés, dont 93,3% en milieu rural, dans la production nationale a évolué négativement ; elle est passée de 30,9% en 1996 à 26,2% en 2000 et à 25,4% en 2006.

Cette situation socio-économique, qui est diachroniquement constituée de deux dynamiques (reproductive et productive) antinomique, à savoir l'accroissement démographique accéléré et la régression économique, a contribué au ralentissement d'un possible décollage économique. Elle a plongé le pays dans une « trappe de sous-développement »¹⁸. En effet, 56% de la population haïtienne sont reléguées en dessous de la ligne de pauvreté extrême fixée à 1

¹⁵ Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, *État de la population au Recensement de 1971, Résultats anticipés au Recensement Général de la Population et du Logement de 1982 et Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003*, Port-au-Prince, 2009.

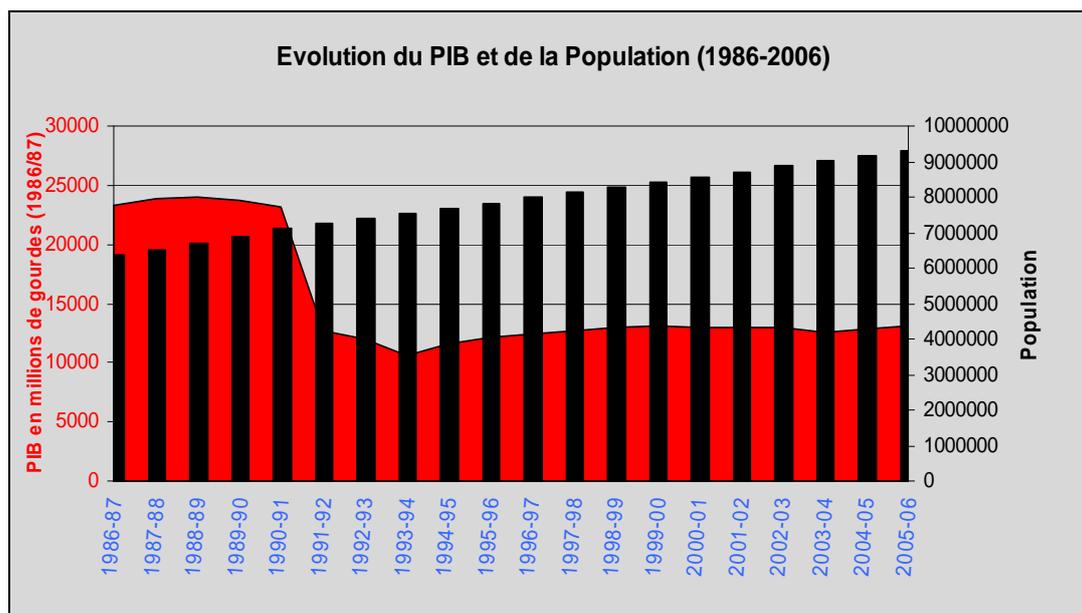
¹⁶ Montas, R., *Évolution de l'économie haïtienne 1980-1994*, Port-au-Prince, GHRAP, Mars 1995.

¹⁷ Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde. Combattre la pauvreté*, Washington, Banque Mondiale, 2001 ; Doura F., *Économie d'Haïti. Dépendance, crises et développement*, Tome 2, Montréal, Les Éditions DAMI, 2002.

¹⁸ Cf. Nelson, A., "A Theory of the Low-Level Equilibrium Trap in Underdeveloped Economies", *American Economic Review*, 46-5, 1956) ; Fièvre, N., « Trappe de sous-développement et convergence macroéconomique : les défis et perspectives d'Haïti par rapport aux pays de la Caraïbe », in Davidas, L. et Lerat, C., *Quels modèles pour la Caraïbe ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 357-375.

dollar par personne et par jour ; et 76% d'entre elle vivent avec moins de 2 dollars PPA/jour¹⁹. Et, sur le plan spatial, il ressort que le milieu rural (63% de la population) contribue davantage à la pauvreté extrême ; l'incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté y est largement plus importante. S'agissant de la pauvreté extrême, elle est trois fois plus élevée que dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. La grande majorité des pauvres du pays (74%) habite donc en milieu rural, où l'agriculture représente paradoxalement la principale activité génératrice de revenu et où les services sociaux de base sont quasi-inexistants²⁰.

Graphique 2.



Source : Données de l'IHSI.

Ces données statistiques montrent donc clairement que la société haïtienne est objectivement confrontée à une grave crise de développement. Compte tenu du fait que les statistiques ne peuvent pas tout expliquer, pour reprendre la pertinente remarque de Jean-Marc Ela²¹, il importe maintenant de procéder à l'intelligibilité des facteurs culturels et institutionnels qui sont à l'origine de cette crise.

¹⁹ Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) (2008-2010)*, Port-au-Prince, Novembre, 2007, p. 32.

²⁰ *Ibidem.*, pp. 34-35.

²¹ Ela J.-M., « Fécondité, structures sociales et fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique noire », in Gérard, H. et Piché, V. (dir.), *La sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, 1995, p. 189-215. Comme l'a fait justement remarquer ce chercheur (p. 191), « le véritable lieu des études sur la fécondité se trouve dans la relation dynamique de l'individu à un monde vaste qui l'enveloppe et le dépasse à travers l'espace et la durée. [...] La référence aux données socio-économiques ne peut nous suffire : ces données doivent être replacées dans le contexte de la société globale où se mêlent l'économique, le social, le culturel et le religieux. Ici s'impose une autre approche où l'articulation des rapports entre fécondité, société et culture constitue le cadre privilégié de l'analyse. Pour aller au-delà du quantitatif, il faut donc retrouver le poids du social dans les attitudes et les comportements en matière de fécondité en milieu africain. Cela exige une prise en considération des logiques et des structures sociales ».

2. Les facteurs institutionnels de la crise de la transition démographique

Comme l'ont montré de manière innovatrice Kingsley Davis et Judith Blake²², la fécondité est influencée par plusieurs variables : les variables dites intermédiaires, les normes sociales et les caractéristiques de structures socio-économiques. Elle varie aussi en fonction d'autres variables environnementales et psychosociologiques. L'influence de cet ensemble de variables est cristallisée dans les actions bio-sociales en termes d'offre et de demande d'enfants²³. Plus particulièrement, comme le dit Victor Piché²⁴ à la suite de McNicoll et Cain²⁵, la structure familiale, au travers des formes de transmission intergénérationnelle du patrimoine, du contrôle exercé sur la formation de nouveaux ménages, de la division sexuelle et générationnelle du travail domestique, des modalités d'organisation résidentielle, etc., a un impact sur la fécondité dans le sens que ces éléments se répercutent aussi bien sur le calendrier que sur l'intensité de la fécondité.

Dans la société haïtienne, sans minimiser l'impact des contraintes biologiques sur la fécondité naturelle, c'est-à-dire « la fécondité qu'aurait une population humaine si elle ne faisait aucun effort conscient pour limiter les naissances »²⁶, Le régime de fécondité a été pendant longtemps et demeure encore de la structure traditionnelle de cette société, déterminée aussi bien par les valeurs traditionnelles africaines que par le contexte socio-économique post-esclavagiste. D'où sa grande difficulté à se moderniser. En effet, comme le dit justement Leslie Manigat²⁷, « tout en vivant le dépérissement de sa société traditionnelle avec son charme désuet élitiste au sommet et sa convivialité native à la base mais aussi les affres de la pauvreté massive de sa majorité et l'insatisfaction de ses besoins primaires, Haïti, est restée fondamentalement une société traditionnelle en mal d'enfantement chronique de sa société moderne ». À cet égard, on

²² Davis, K. and Blake, J., "Social Structure and Fertility: An Analytic Framework", *Economic Development and Cultural Change*, vol. 4, n° 4, 1956, pp. 211-235, cité par Leridon, H., « Fécondité naturelle et fécondité contrôlée: niveaux et modèles », in Graziella, C. ; Vallin J. et Wunsch, G. (dir.), *Démographie: analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, 2002, pp. 265-282.

²³ Comme l'ont clairement synthétisé H. Joshi et P. David (« Le contexte économique et social de la fécondité », in Graziella, C. ; Vallin J. et Wunsch, G. (dir.), *op. cit.* pp. 327-374), les facteurs d'offre, hormis les dimensions purement biologiques, incluent aussi bien les contraintes sociales régissant l'accès à la vie sexuelle ou matrimoniale et les pratiques affectant le calendrier de la procréation, que les comportements en matière de normes (l'allaitement et l'abstinence *post-partum*) et de santé de la reproduction (nutrition, hygiène, contraception, avortement, niveau de mortalité infantile). Quant aux facteurs de demande, outre la naturalité de la fécondité, ils affectent les *stratégies reproductives* en termes d'avantages (satisfaction subjective, prestige social, revenu provenant du travail des enfants, sécurité pour la vieillesse, perpétuation de la lignée, allocations reçues de l'État) et d'inconvénients (risque et usure psychobiologique de la grossesse, coût temporel et matériel de l'enfant, de la taille de la *descendance réussie*).

²⁴ Piché, V., « Les approches institutionnelles de la fécondité », in Gérard, H. et Piché, V., *La sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, 1995, pp.117-137.

²⁵ Cf. McNicoll, G. and Cain, M., "Institutional Effects on Rural Economic and Demographic Change", *Population and Development Review*, 15, 1989, pp. 3-42; Lesthaegher, R., "Production and Reproduction in Sub-Saharan Africa: An Overview of Organizing Principles", in Lesthaegher, R. (Ed.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press, 1989, pp., 13-57; Potter, J.E., "Effects of Societal and Community Institutions on Fertility", in Bulateo R.A. and Lee, R.D. (Eds.), *Determinants of Fertility in Developing Countries*, vol. 2, New York, Academic Press, 1983, pp. 627-665.

²⁶ Henry, L., « La fécondité naturelle. Observations, théorie, résultats », *Population*, vol. 23, n° 4, 1961, pp. 625-636.

²⁷ Manigat, L. F., *La crise haïtienne contemporaine*, Port-au-Prince, Collection du CHUDAC, Imprimerie Media-Texte, 2^{ème} édition, Mai 2009.

peut dire qu'elle est profondément en crise²⁸. Et la transition démographique, qui est très intimement liée au processus de changement social, au sens général du terme²⁹, se retrouve elle aussi en crise. Car si la société haïtienne a pu difficilement franchir le cap de la première phase de cette transition, et ce grâce à l'apport de technologie (médicale) venant de l'extérieur, elle a du mal à sortir de la deuxième phase³⁰. En effet, la société haïtienne, en dehors d'une dynamique de progrès technologique endogène, est donc passée d'un régime de fécondité et de mortalité élevé à un régime de fécondité élevé et de mortalité basse. Cette transition démographique tardive et lente, qui s'est échelonnée sur environ un demi-siècle (1950 à 2005), contient trois phases.

La première phase (1950 à 1970), est caractérisée par une importante baisse du taux brut de mortalité. Celui-ci a en effet perdu 10 points, en passant de 27 à 17 pour mille, tandis que, dans l'intervalle, le taux brut de natalité a baissé graduellement, en passant de 45,7 à 40,7 pour mille, soit 5 points de moins. Il en a résulté une croissance lente, avec un taux d'accroissement naturel toutefois élevé, de l'ordre de 19 à 22 pour mille. La deuxième phase (1970 à 1985) est marquée par le maintien de la tendance à la baisse de la mortalité. Cette baisse s'est réalisée de manière moins intense qu'antérieurement et elle a atteint en fin de période un niveau de 15 pour mille. Par contraste, la natalité a plutôt connu une remontée ; elle s'est élevée de 40,7 en 1970 à 42,8 au cours de la première moitié des années quatre-vingt. Enfin, au cours de la troisième phase (1985 à 2005), la mortalité continue de chuter, mais cette fois-ci de manière parallèle à celle de la natalité : le taux brut de natalité est passé de 42,8 en 1985 à 30 pour mille en 2005 et l'indice synthétique de fécondité est passé de 6 à 4 enfants par femme.

Cette baisse combinée de la natalité et la mortalité engendre des transformations dans la structure par âge de la population, notamment un rétrécissement de la pyramide des âges à la base, mais une plus forte pondération de jeunes (15 à 24 ans). Cette nouvelle structure démographique peut impliquer deux phénomènes. Le premier est la « prime démographique », c'est-à-dire la diminution relative du poids des personnes à charge âgées notamment de moins de 15 ans et l'augmentation de la population d'âge actif (15 à 64 ans). Le second phénomène est le maintien du rythme d'accroissement démographique à cause de l'augmentation de la population en âge de procréer. C'est le deuxième phénomène, un accroissement démographique accru, qui est par conséquent le plus probable dans les années à venir compte tenu de la forte fécondité, en particulier chez les jeunes. De là, l'hypothèse d'un doublement de la population haïtienne dans les vingt prochaines années est avancée. Or étant donné la pénurie grandissante, on peut penser que la pauvreté va s'amplifier. Cet appauvrissement va augmenter la vulnérabilité économique, sociopolitique et écologique du pays³¹.

²⁸ Selon Leslie F. Manigat (*Ibid.*, p. 11), la crise doit être vue comme « le moment où l'ancien dépérit sans pouvoir s'en aller et que le neuf frappe à la porte sans pouvoir encore s'affirmer décisivement ».

²⁹ Bajoit, G., *Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris, Armand Colin, 2003.

³⁰ Guengant, J. P. et May, J. F., « Tendances de la fécondité en Haïti », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 1, 1992, pp. 167-183.

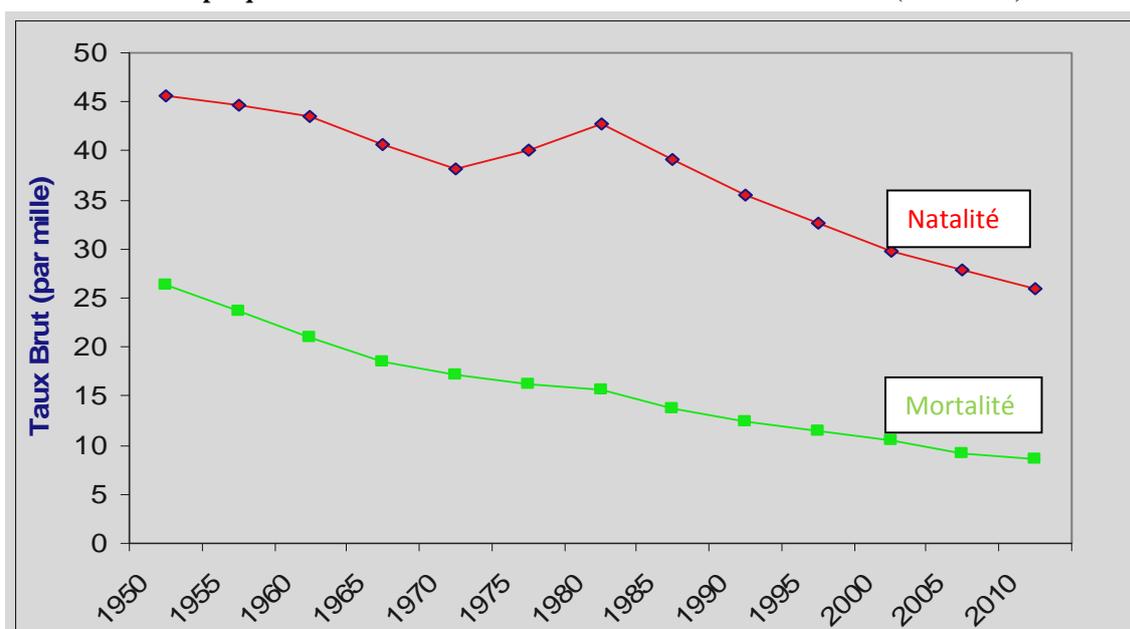
³¹ L'explosion démographique a fortement contribué à la désertification d'Haïti. En effet, étant donné l'énorme retard technologique de ce pays, pour la cuisson, par exemple, le charbon de bois est utilisé par 68,5% des ménages urbains, et le bois de feu est utilisé par 90,9% des ménages ruraux. ce qui fait que le pays couvre annuellement environ 72% de ses besoins énergétiques grâce aux ressources locales formées principalement par le bois de feu et le charbon de bois (66%), la bagasse (4%) et l'hydro énergie (2%). Ainsi, pour satisfaire ces besoins, les populations abattent chaque année entre 12 à 30 millions d'arbres, ce qui équivaut à une consommation oscillant entre 3,4 à 3,7

Tableau 2.- Évolution du Taux et de l'Indice Synthétique de Fécondité (1977-2003)

Groupe d'âge	EHF 1977	EHPC 1983	EMMUS-1 1987	EMMUS-2 1994	EMMUS-3 2000	RGPH 2003
15-19	67	90	96	76	80	54
20-24	217	212	260	179	187	166
25-29	311	290	300	233	204	190
30-34	270	285	274	206	219	178
35-39	176	222	198	166	153	137
40-44	89	133	115	78	75	67
45-49	62	10	22	19	18	26
ISF 15-49	6.00	6.20	6.30	4.80	4.70	4.09

Source : Données de l'IHSI (1977-2003)

Graphique 3.- Évolution du Taux Brut de Natalité et de Mortalité (1950-2010)



Source: Données de l'IHSI.

millions de tonnes de bois de feu, soit entre 1,607,000 à 1,749,000 tonnes d'équivalent en pétrole. Par voie de conséquence, le déficit du couvert végétal se creuse. En effet, de 60% du territoire en 1923, le couvert végétal d'Haïti est passé à 18% en 1952 et à 1,44% en 1989. Cf. Victor, J.-A., *Énergie, charbon de bois et dégradation de l'environnement en Haïti*, Port-au-Prince, ECMU/PNUD, Juin, 1996 ; Ministère de l'Environnement, *La réhabilitation de l'environnement et la réduction de la pauvreté en Haïti : les principaux défis à relever et les choix politiques à prioriser*, Notes d'orientation stratégique, Port-au-Prince, 18 juin 2007.

2.1. Les facteurs institutionnels civils

Si bien avant la proclamation de l'indépendance nationale en 1804, c'est-à-dire entre 1791 et 1802, les divers acteurs de la société néo-plantationnaire, dirigée par Toussaint Louverture, ont su trouver un consensus ou, pour mieux dire, un « contrat social »³². Après la libération nationale, pour maintenir la productivité économique extravertie de la colonie de Saint-Domingue, les commissaires civils, Sonthonax et Polvérel, établissent le nouveau système cultural dans lequel sont engagés les anciens esclaves. Or, devenus paysans, ces derniers participent aussi, contre la volonté des nouveaux dirigeants orientée vers la reconstitution et le maintien d'une économie d'exportation, à la reproduction d'une *économie morale familiale* qui a fortement déterminé l'enclenchement tardif et le rythme lent, donc la crise, de la transition démographique.

2.1.1. Structure Familiale et économie morale

L'économie morale familiale, comme son nom l'indique, repose exclusivement sur la famille³³. Celle-ci représente donc l'appareil central qui rythme la dynamique de la production économique. Cette institution sociale de base, théoriquement régulée par l'institution moderne du droit matrimonial – mariage civil – et pratiquement normée par l'institution traditionnelle du *plaçage*³⁴ – union libre –, est structurée autour d'un patriarche et s'implante dans un espace bien déterminé, le *lakou*³⁵. Le micro-pouvoir familial s'exerce exclusivement par un homme, un chef, propriétaire initial du foncier formant le *lakou* et dont le prestige passe aussi par la reconnaissance de ses pouvoirs surnaturels. Ce chef est le plus souvent polygame. Il place légitimement chacune de ses concubines sur un petit lopin de terre (femme-jardin) et les « enrichit d'enfants ». Ainsi se forme une grande famille qui est composée de microcellules familiales et qui occupent l'espace de façon dispersée³⁶. En conséquence, chaque famille constitue un îlot isolé dans les nombreux hameaux qui formaient et qui forment encore l'espace

³² Cf. Célius, C. A., « Le contrat social haïtien », *Pouvoirs dans la Caraïbes*, Revue du CRPLC, Université Antilles-Guyane, n° 10, 1998, pp. 27-70 ; et « Le modèle social haïtien : hypothèses, arguments et méthode », *Pouvoirs dans la Caraïbes*, Série Universitaire de Juillet, Numéro spécial, 1998, pp. 110-143. Selon cet historien, « à un moment [1793-1801] de l'histoire d'Haïti, le jeu des forces politiques a conduit à des négociations entre les groupes sociaux. Il en est résulté un contrat formalisant un modèle social à partir duquel s'est structurée la société haïtienne. Ce pacte n'a jamais été renégocié, malgré certaines remises en cause. L'affirmation de son inexistence doit beaucoup, sans doute, au fait qu'il soit antérieur à 1804 : il date de 1801, sa forme juridique étant la constitution élaborée à l'instigation de Toussaint Louverture. ».

³³ Cf. Bastien, R., *Le paysan haïtien et sa famille : Vallée de Marbial* [1951], Paris, Karthala, 1985 ; Moral, P., *Le paysan haïtien. Études sur la vie rurale en Haïti* [1961], Port-au-Prince, Les Éditions Fardin, 2002 ; Barthélemy, G., *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Montréal, Henri Deschamps, Cidihca, 1989 ; Lundahl, M., *Peasants and Poverty : A Study of Haïti*, Croom Helm, London, 1979.

³⁴ Cf. Vieux, S., *Le plaçage : droit coutumier et famille en Haïti*, Paris, Publisud, 1989.

³⁵ Le mot créole haïtien *lakou*, dérivé de la locution nominale française « la cour » (dispositif spatio-politique des monarchies d'Europe) désigne une bio-spatialisation civile. Ainsi fait-il référence à un lieu où sont regroupés les membres d'une même famille élargie. Cette bio-spatialisation répond à la fois à une logique économique et politique ; elle permet non seulement de mobiliser toute la famille pour le travail agricole, mais aussi de constituer une défense civile presque infaillible contre les menaces (civils et politiques) extérieures.

³⁶ Paul Moral (*L'économie haïtienne* [1959], Port-au-Prince, Éditions Fardin, Collection du Bicentenaire, 2005, p. 35) a identifié quatre types principaux de dispersion dans le milieu rural haïtien : les hameaux-reliques de l'ère du *lakou* ; le peuplement en nébuleuse des oasis de bonne terre, qui provient du morcellement sur place des anciennes propriétés familiales ; les semis relativement serrés des bons versants ; les écarts des secteurs en voie de colonisation.

rural haïtien. Cette spatialisation familiale, comme l'a justement affirmé Paul Moral³⁷, est avant tout fonction du type prédominant d'économie régionale, des lois de l'évolution agraire et des conditions de l'occupation et de la mise en valeur du sol.

S'agissant de la tenure foncière³⁸, contrairement à l'économie plantationnaire esclavagiste axée sur la grande propriété, l'économie morale familiale fut et est encore essentiellement basée sur une multitude de petites exploitations agricoles. Celles-ci, en dépit de l'hétérogénéité et l'ambiguïté des statuts d'occupation foncière (propriétaire, fermier, métayer, etc.)³⁹, sont largement et pratiquement contrôlées par les petits paysans. Ainsi, livrées à elles-mêmes depuis l'indépendance du pays, les masses paysannes ont cependant progressivement contourné les injustes lois de concession agraire afin d'en faire la base de leur économie morale. Aidées d'un communautarisme et, par surcroît, d'un « égalitarisme ambigu »⁴⁰, elles sont parvenues à « prendre possession de la terre, y installer leurs cultures à base vivrière, aménager empiriquement leur genre de vie, l'équilibre de leurs productions et les préceptes de leur économie »⁴¹. Autrement dit, en profitant de l'absentéisme des grands propriétaires terriens – grands dons –, qui mènent une vie de bohème en ville, les familles paysannes se sont subtilement appropriées les terres cultivables et sont parvenues à reconstituer presque à l'identique leur *monde-vécu* précolonial.

Pour ce faire, contrairement à la tenure foncière qui est caractérisée par un *individualisme possessif ambigu*, le travail agricole – préparation, ensemencement, moissonnage –, est quant à lui collectivisé⁴². En d'autres termes, malgré le fait que chaque personne prête à entrer en union conjugale – libre le plus souvent –, est obligée d'avoir sa propre petite parcelle, elle est tout aussi symboliquement contrainte d'inviter des voisins à venir l'aider dans sa mise en valeur. Et le *konbit*⁴³, qui symbolise en quelque sorte le refus du salariat⁴⁴, caractérise ce type d'organisation du travail.

³⁷ Moral, P., *op cit.*, p. 33.

³⁸ Romulus, M., « Transformations foncières et développement national », in Deverre, Ch., (dir.), *Enjeux fonciers dans la Caraïbes*, Paris, Karthala, 1987, pp. 15-37.

³⁹ Cf. Pierre-Charles, G., *L'économie haïtienne et sa voie de développement* [1967], Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1993.

⁴⁰ Cf. Barthélemy, G., *Dans la splendeur d'un après-midi d'histoire*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1996.

⁴¹ Moral, P., *op. cit.* p. 46.

⁴² Laguerre, M., Laguerre, M., *Les associations traditionnelles de travail dans la paysannerie haïtienne*, Port-au-Prince, IICA, 1975.

⁴³ Le *konbit*, désigne généralement une association occasionnelle regroupant un nombre de travailleurs venus apporter leur concours à un parent ou à un voisin. En échange de leur travail, l'organisateur de la séance de travail leur offre boissons et nourriture. Comme l'a fait remarquer Paul Moral (*Le paysan haïtien. Études sur la vie rurale en Haïti* [1961], Port-au-Prince, Les Éditions Fardin, 2002, p. 193), « la persistance du *Coumbite* à l'ancienne répond, comme la polygamie, à une sorte de tradition de prestige, ruineuse pour le petit exploitant qui, par émulation ou désir de paraître, n'hésite pas à engager une bonne partie de la future récolte pour organiser une spectaculaire *corvée*. [...] Cette formule anti-économique peut difficilement être considérée aujourd'hui comme une *ébauche du système moderne de coopération agricole* ».

⁴⁴ En ce qui concerne le refus du salariat, G. Barthélemy (*Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Montréal, Henri Deschamps, Cidiha, 1989, p. 38) avance deux hypothèses: [1] il ne constitue pas une revendication pour l'amélioration des conditions de travail sur les plantations, mais d'un refus global du statut de main-d'œuvre rétribuée; [2] le salariat est incompatible avec les conditions requises pour le bon fonctionnement du système autorégulé dans un milieu de petits paysans propriétaires et autonomes.

En termes de type de produits agricoles, l'économie morale familiale, entravée par les rapports fonciers néo-féodaux (métayage), est basée sur une agriculture mixte à dominante vivrière. En tant que mode de production de subsistance, les produits cultivés étaient et sont encore en effet très peu variés. Les familles paysannes, dépendamment de leur localisation spatiale, en plaine ou en montagnes, cultivent de manière cyclique, au gré des saisons, les produits suivants : Maïs, petit mil, riz, patate douce, igname, manioc, banane, haricots, canne à sucre, café, cacao, tabac. S'agissant de l'utilisation de ces produits, on peut dire que les familles stockent une grande partie de leur maigre récolte et vendent une petite partie afin de se procurer d'autres produits alimentaires et des biens manufacturés.⁴⁵ Parallèlement, les familles paysannes ont un petit cheptel constitué généralement de chèvres, de porcs et de bœufs.

Malgré la simplicité de cette agriculture, et quoique certains estiment que les paysans haïtiens ont toujours fait preuve d'une *gestion imaginative de la pénurie*⁴⁶, la production agricole n'a cessé de chuter depuis la deuxième décennie des années 1900. Par exemple, comme l'a montré Paul Moral⁴⁷, l'économie agricole haïtienne diffère hautement de l'économie coloniale car en 1789, les propriétaires des 8,500 habitations couvrant 500,000 hectares et employant 400,000 esclaves exportèrent environ 24,000 tonnes de sucre blanc, 47,000 tonnes de sucre brut, 38,000 tonnes de café et 3,500 tonnes de coton, soit 48% de sucre, 36,6% de café et 7,7% de coton. Alors que, au cours des années 1950, 560,000 familles paysannes exploitant 600 à 700,000 hectares ne produisaient que 15,500 tonnes de sucre, 25,000 tonnes de café, 1,000 tonnes de coton et 24,000 tonnes de sisal, soit 8% de sucre, 52% de café, 1% de coton et 24% de sisal. Cette baisse est fonction de la pression exercée sur les terres arables, compte tenu du fait que les paysans ne peuvent pas laisser celles-ci en jachère en raison de l'augmentation de la population rurale, et de l'exigüité des lopins cultivés.

À ces éléments matériels caractérisant l'économie morale familiale s'ajoutent deux autres composantes qui en fait la fondent: le temps et, depuis un demi-siècle, la migration tant nationale qu'internationale. S'agissant de la conception et de la gestion du temps chez les paysans haïtiens, comme l'ont montrée diverses études anthropologiques, elles s'inscrivent dans l'imaginaire traditionnel africain qui appréhende le temps « sous l'angle d'un moment fondateur, de nature mythique et cyclique, ce qui se révèle un *éthos* de la fixité et de l'immutabilité des essences »⁴⁸.

⁴⁵ Ce cycle de production est ainsi résumé par A. Métraux (*Haïti, la terre, les Hommes et les Dieux*, Neuchâtel, Genève, La Baconnière, 1957, cité par J. Métellus, *Haïti : Une nation pathétique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 121), « l'alimentation varie avec les saisons. Peu de familles récoltent de quoi constituer des réserves même pour leur propre usage et il n'exige guère de moyens de fabriquer des conserves : la situation est souvent critique entre deux récoltes. À ce moment, les habitants vivent de peu de chose : mangues, haricots et jeunes pousses. Trop souvent le paysan vend une partie de sa récolte pour avoir de l'argent et, quelques semaines après, se trouve contraints de racheter les mêmes denrées à un prix plus élevé. Pressé par la faim, il va même parfois jusqu'à manger les semences espérant pouvoir en racheter plus tard pour les prochaines semences. »

⁴⁶ Selon A.-M. d'Anse (*Haïti : paysage et société*, Paris, Karthala, 1987), « Dans ces conditions [crise du système paysan], la coutume paysanne procède à de nouveaux réajustements. Non seulement les changements interviennent derechef dans les choix des espèces cultivées aussi bien que dans celui de l'outillage ; mais surtout les paysans révisent radicalement leur mode général d'appropriation et de gestion de l'espace. »

⁴⁷ Moral, P., *L'économie haïtienne* [1959], Port-au-Prince, Éditions Fardin, Collection du Bicentenaire, 2005, pp. 88-90.

⁴⁸ Etounga Manguelle, D., *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Ivry-sur-Seine, Éditions Nouvelles du Sud, 1991, cité par Thierry Michalon, « Les Antilles entre deux mondes », in Davidas, L. et Lerat, C. (dir.), *Quels modèles pour la Caraïbe ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 341-355.

Ainsi, les paysans haïtiens, comme l'a explicité Gérard Barthélemy⁴⁹, passent une grande partie de leurs temps dans leurs *lakou*. En effet, étant donné qu'ils se lèvent très tôt pour s'adonner à leurs activités agricoles, lesquelles qui ne nécessitent pas beaucoup de temps de travail, compte tenu de la petite dimension des surfaces cultivées et de la participation de tous les membres de la famille aux travaux des champs, les paysans restent souvent à leur domicile. Ce qui les expose fortement au risque de procréation. Celui-ci est d'autant plus élevé que les chefs de familles paysannes haïtiennes sont le plus souvent polygames.

En ce qui concerne la migration, elle a pris son extension en Haïti avec l'occupation américaine (1915-1934). Ainsi, en 1916, la HASCO (*Haitian-American Sugar Company*) s'installe dans la vaste Plaine du Cul-de-sac. Cette installation a entraîné la disparition des petits cultivateurs et, par voie de conséquence, la faillite de la majorité des petites *guildives* familiales qui implique, à son tour, l'apparition d'ouvriers agricoles. La même année, une plantation de sisal s'installe dans le Nord-est et en 1918, la *West Indian Corporation* installe une plantation de coton et une ferme d'élevage dans la vallée de l'Artibonite. Apparaît alors dans les régions où se localisent les grandes entreprises un prolétariat rural d'un nouveau genre, dans la mesure où les paysans sans terre, qui d'habitude travaillaient pour de riches propriétaires locaux ou étaient des fermiers de l'État, étaient désormais employés pour travailler dans les plantations ou sur les chantiers de construction du chemin de fer, à raison de 25 à 30 centimes de dollars par journée (12 heures). Les paysans, dépossédés de leurs lopins ne voulant pas se convertir en ouvrier dans leurs propres localités, n'avaient d'autres choix que celui de migrer vers les villes portuaires haïtiennes et vers des pays étrangers, notamment à Cuba et en République dominicaine où les compagnies agricoles américaines ont pu largement se développer. Haïti est alors devenu, principalement par l'intermédiaire son milieu rural, un réservoir de main-d'œuvre bon marché⁵⁰.

Si cette migration a quelque peu déstructuré le monde paysan, dans la mesure où l'émigration surtout des jeunes hommes a diminué de manière considérable toutes les possibilités d'amélioration de la production nationale et de mobilisation contestataire pour un changement politique, elle a surtout plongé les familles restantes dans une situation de dépendance vis-à-vis des transferts de fonds effectués régulièrement par les migrants. Conséquence de cette situation, les familles n'ont pas été obligées d'ajuster leur fécondité en fonction des ressources disponibles dans leurs localités – malthusianisme de la pauvreté⁵¹.

L'économie morale familiale, basée sur un *sens pratique*⁵², c'est-à-dire un ajustement – anticipateur – des conduites des agents sociaux par rapport à la réalité sociale, qui lui-même a pour principe un *ethos* de *prévoyance*⁵³, a fortement influencé le haut niveau de fécondité dans la mesure où elle favorise une forte demande d'enfants. Cette demande s'explique par le fait que, d'une part, les enfants représentent, dans la conscience collective ou l'imaginaire traditionnel haïtien, l'élément matériel qui participe à la perpétuation biologique de la famille ainsi qu'au

⁴⁹ Barthélemy, G., *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Montréal, Henri Deschamps, Cidihca, 1989.

⁵⁰ Cf. Casimir, J., *La culture opprimée*, Port-au-Prince, Imprimerie Media-Texte, 2006 ; Castor, Suzy, *La ocupación norteamericana de Haïti y sus consecuencias (1915-1934)*, Mexico, Siglo XXI, 1971.

⁵¹ Talnan, É. et all., « Pauvreté et fécondité en Côte-d'Ivoire. Pourquoi le malthusianisme de la pauvreté ne se vérifie-t-il pas ? », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 37, n° 2, 2008, pp. 291-321.

⁵² Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980.

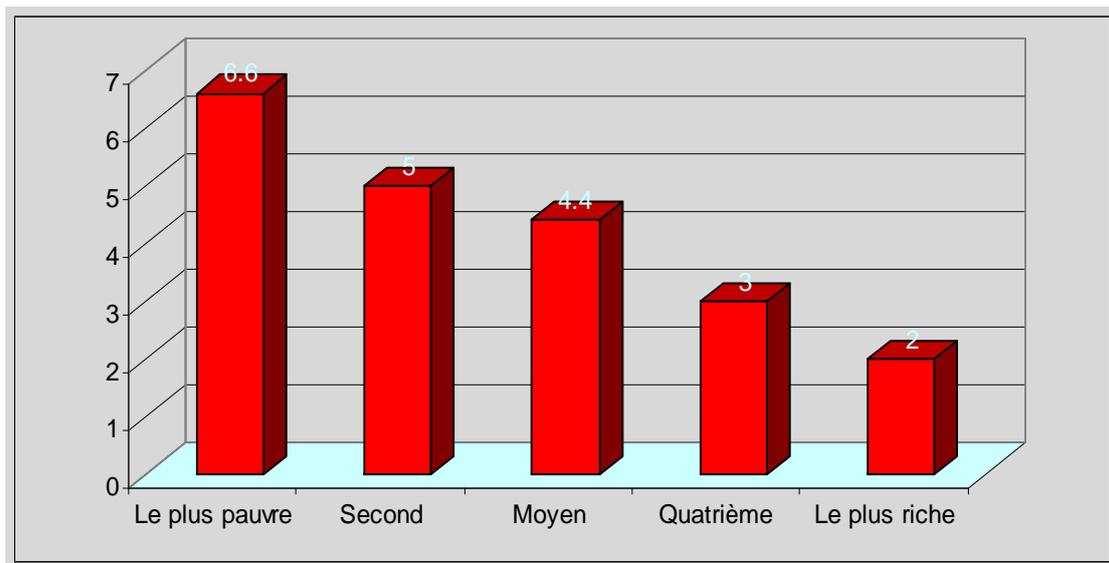
⁵³ Cf. Bourdieu, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle* [1972], Paris, Seuil, 2000, pp. 377-378.

maintien des valeurs culturelles – culte des esprits ou *lwa* – de la race, et d'autre part, ils constituent une force de travail facilement mobilisable pour la survie de la famille.

Au delà des contraintes liées à la mortalité infantile et à la croyance que les enfants sont des dons de Dieu et/ou des *Lwa*, les familles haïtiennes, du moins les familles paysannes formant jusqu'à présent la majorité de la population haïtienne, ont cherché, à travers une descendance nombreuse, à se doter d'une assurance-vieillesse. À ce fait s'ajoute, dans un contexte de forte émigration au cours des cinquante dernières années, une logique de prise en charge ou, pour mieux dire, de dépendance économique, poussée à son maximum. Au sein d'une famille élargie, particulièrement les familles urbaines, chaque membre dépend des transferts de fonds⁵⁴ susceptibles de modifier son quotidien. Or, dans cette situation de « généreuse obligation familiale », qui constitue l'une des dimensions de l'*économie de l'affection*, les jeunes membres de ces familles se mettent en couple et procréent ; ce qui ralentit la baisse de la fécondité et entrave par surcroît la transition démographique.

De fait, la situation démographique aura été différente dans un contexte de prospérité économique engendrée par un mode de production moderne, comme le prouvent les données de l'*EMMUS-IV* :

Graphique 4.-Variation de la fécondité par quintile de bien-être économique



Source: *EMMUS-IV*⁵⁵

⁵⁴ Lamaute-Brisson, N., « Économie des transferts privés en Haïti : de la sphère domestique à la macro-économie », in PNUD, *Situation économique et sociale d'Haïti en 2002*, Port-au-Prince, PNUD, 2003, pp. 95-112 ; Jadotte, E., « Labor Supply Response to International Migration and Remittances in the Republic of Haïti », *Document de travail*, Universitat Autònoma de Barcelona, Septembre 2008 ; Fass, M. S., *Survivre. L'économie politique de la pauvreté en Haïti*, Montréal, Cidhica, 1991 ; Lundahl, M., *Politics or Markets. Essays on Haitian Underdevelopment*, London and New York, Routledge, 1992, pp. 384-397.

⁵⁵ Ministère de la Santé Publique et de la Population, Institut Haïtien de l'Enfance, Macro International Inc., *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2005-2006*, Port-au-Prince, 2007.

2.2. Les facteurs institutionnels publics

L'explosion démographique provoquée en partie par la diffusion du progrès sanitaire a entraîné en Haïti, comme dans d'autres pays du Sud, une baisse de la mortalité plus rapide que prévue. Cependant, le progrès sanitaire ne s'est pas assorti d'une nouvelle maîtrise de la fécondité. À cet égard, s'agissant du contexte haïtien, on peut dire que l'État n'a pas du tout pris en compte les perspectives démographiques établies par la *Division de la Population des Nations Unies*. Dès le début des années soixante, celles-ci faisaient apparaître le potentiel de croissance démographique de l'ensemble des pays pauvres de la planète, et plus particulièrement celui d'Haïti. Elles ont insisté sur la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de populations appropriées, notamment par l'intermédiaire d'une augmentation substantielle de l'offre éducative et d'une intervention active dans le domaine de la planification familiale.

2.2.1. L'éducation

L'École, institution sociale moderne et modernisante, n'a pas pourtant été mobilisée en Haïti pour réaliser cette mission progressiste. Cette tâche a été plutôt implicitement allouée à l'Église. Or celle-ci, tout en s'occupant de certaines activités symboliques et sociales⁵⁶, n'a fait généralement que préparer violemment les populations haïtiennes pour la vie de l'au-delà – comme étant l'unique raison d'être du monde d'ici-bas –. Ce faisant, elle a renforcé leurs représentations magiques de la réalité⁵⁷ et les a éloignés du travail de production rationnelle de leur monde d'ici-bas. De ce fait, l'appareil scolaire, au lieu d'être stratégiquement organisé pour produire des effets structuraux intégratifs au niveau des sous-systèmes culturel et social, a été privatisé. Ainsi, cette institution socialisatrice et formatrice, au sens technologique du terme, n'a pas su positivement réassujettir – au sens foucauldien du terme – les citoyens haïtiens, et procéder, en tant que *médium généralisé*, à la synchronisation symbolique – mœurs et idées – et pratique – actions et interactions de coprésence – des sous-systèmes sociétaux. En témoignent les données statistiques portant sur le taux de fréquentation scolaire et sur le niveau d'instruction de la population haïtienne.

A. La fréquentation scolaire

La Fréquentation scolaire est le fait pour une personne de suivre à plein temps, dans un établissement d'enseignement, des cours réguliers menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade. Le taux de fréquentation scolaire, quant à lui, met en relation la quantité de gens âgés de 5 à 59 ans qui se sont déclarés avoir fréquenté l'école ou l'Université, l'année d'avant le recensement, par rapport aux effectifs de la population totale du même groupe d'âges. Il renseigne sur le pourcentage de la population du groupe d'âge considéré qui a eu la volonté et la possibilité de fréquenter un centre d'enseignement formel.

⁵⁶ L. Hurbon (*Pour une sociologie d'Haïti au XXIème siècle. La démocratie introuvable*, Paris, Karthala, 2001, pp. 133-134) estime que L'Église, en tant qu'institution, notamment en Haïti, « était traditionnellement peu encline à prendre en charge une série de pratiques symboliques nécessaires au fonctionnement de la société : la distribution de sacrements, l'organisation de services d'aide caritative, la gestion de plusieurs réseaux d'écoles publiques et privées à travers le pays. En même temps l'Église s'adaptait aux disparités sociales, admettait la division culturelle en adoptant les deux langues en vigueur dans leur fonctionnement hiérarchique (le français pour les classes aisées, le créole pour les classes populaires), et surtout laissait apparaître le Vodou, culte populaire africain réélabore dans le contexte esclavagiste, comme un signe d'appartenance diabolique, sinon primitif et barbare ».

⁵⁷ Houtart, F. et Rémy, A., *Haïti et la mondialisation de la culture. Études des mentalités et des religions face aux réalités économiques, sociales et politiques*, Paris, L'Harmattan, 2000.

**Tableau 3.- Répartition de la population scolarisable
par niveau d'études selon le sexe et l'âge**

Niveau d'études	Age simple	Total	Garçons	Filles	% Filles
Petite Enfance	0 an	163,063	81,585	81,478	49.99%
	1 an	165,544	83,235	82,309	
	2 ans	206,944	102,986	103,958	
	0 - 2 ans	535,551	267,806	267,745	
Précolaire	3 ans	221,130	110,816	110,314	49.52%
	4 ans	226,396	114,430	111,966	
	5 ans	185,941	94,520	91,421	
	3 - 5 ans	633,467	319,766	313,701	
Fondamental 1e et 2e Cycles	6 ans	199,781	99,486	100,295	49.91%
	7 ans	203,540	101,861	101,679	
	8 ans	229,661	114,201	115,460	
	9 ans	182,318	91,673	90,645	
	10 ans	248,422	126,111	122,311	
	11 ans	165,314	82,328	82,986	
	6 - 11ans	1,229,036	615,660	613,376	
Fondamental 3e Cycles	12 ans	250,816	125,915	124,901	50.31%
	13 ans	209,639	102,773	106,866	
	14 ans	201,064	99,992	101,072	
	12-14 ans	661,519	328,680	332,839	
Secondaire 3e à Philo	15 ans	199,871	99,711	100,160	51.80%
	16 ans	205,706	97,314	108,392	
	17 ans	182,039	87,079	94,960	
	18 ans	236,505	113,108	123,397	
	15 - 18 ans	824,121	397,212	426,909	
Université 1er cycle	19 ans	159,929	75,318	84,611	53.51%
	20 ans	222,315	104,693	117,622	
	21 ans	118,587	54,397	64,190	
	22 ans	179,306	81,763	97,543	
	19 - 22 ans	680,137	316,171	363,966	

Source: RGPH-2003⁵⁸

⁵⁸ Ministère de l'Économie et des Finances, Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2003)*, Port-au-Prince, 2006.

Dans le contexte social haïtien, seulement 29.51% de la population totale de 5-59 ans ont pu fréquenter l'école ou l'université en l'année 2001-2002. Ce pourcentage est de 30.71% pour les hommes et de 28.39% pour les femmes. Remarquablement, le groupe d'âge 10-14 ans est celui où la fréquentation scolaire est plus élevée. En effet, 53.20% des personnes âgées de 10 à 14 ans ont pu fréquenter l'école ou l'Université en l'année 2001-2002 (52.27% pour les garçons ; 54.14% pour les filles). Vient ensuite la tranche d'âges 15-19 ans avec un taux de fréquentation scolaire de 50.53% (50.85% pour les garçons et 54.14% pour les filles). En fin de compte, environ 400, 000 enfants (6-11ans) ne sont pas scolarisés au niveau de l'enseignement fondamental.

Tableau 4.- Taux de fréquentation scolaire par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âges	Taux de fréquentation scolaire en 2001-2002		
	Total	Garçons	Filles
5 - 9 ans	41.12%	40.44%	41.81%
10 - 14	53.20%	52.27%	54.14%
15 - 19	50.53%	50.85%	50.23%
20 - 24	33.17%	37.19%	29.74%
25 - 29	18.76%	22.05%	15.95%
30 - 34	9.71%	11.62%	8.02%
35 - 39	6.21%	7.52%	5.10%
40 - 44	4.39%	5.30%	3.54%
45 - 49	3.25%	3.90%	2.66%
50 - 54	2.65%	3.21%	2.10%
55 - 59 ans	2.31%	2.87%	1.77%
Total	29.51%	30.71%	28.39%

Source : RGPH-2003

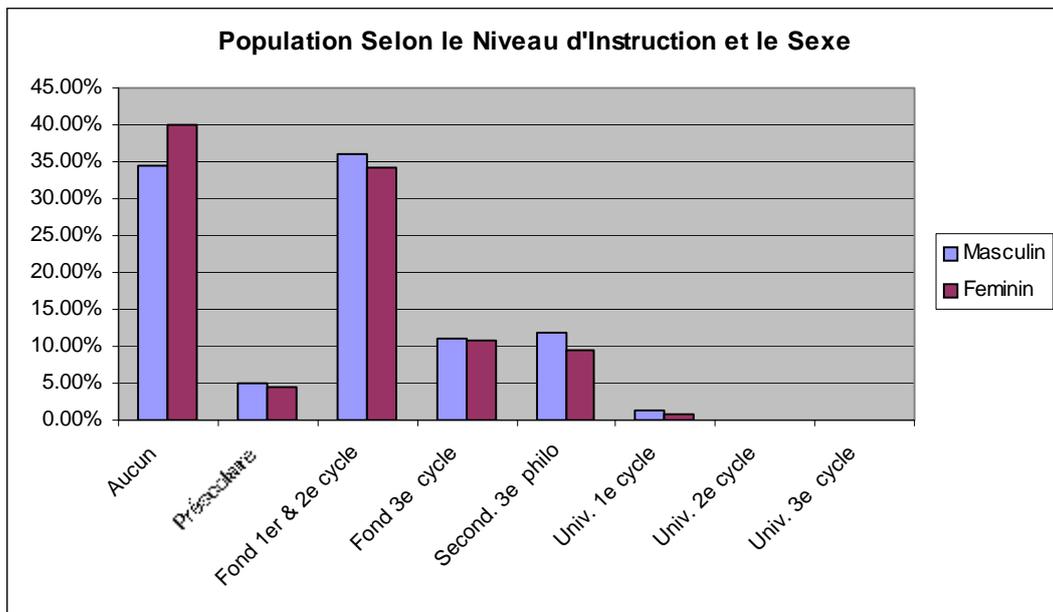
Ce taux de fréquentation scolaire relativement faible est indubitablement lié aux coûts de l'éducation dans ce pays. En effet, compte tenu du désengagement politico-historique de l'État haïtien dans le domaine de l'éducation⁵⁹, l'éducation coûte très cher aux familles haïtiennes qui perçoivent désormais son utilité socio-économique.

⁵⁹ Selon le *RGPH-2003*, 92% des écoles fondamentales du 1^{er} et 2^{ème} cycle appartiennent au réseau d'établissements scolaires non public. Elles scolarisent 81% des élèves. Et au niveau secondaire, la proportion des écoles non publiques est de 91%. Cette très faible participation de l'État à la scolarisation gratuite des jeunes haïtiens implique le fait que ce sont les familles, malgré leur précarité économique, qui assument les coûts de l'éducation. Par conséquent, pour les 20% de la population la plus défavorisée, les frais de scolarité représentent, pour chaque enfant, environ 15 à 25% des revenus annuels totaux ou 45 à 60% des revenus annuels d'une famille moyenne avec trois enfants en âge scolaire. Les dépenses scolaires annuelles (frais de scolarité, uniforme, manuels et fournitures scolaires, transport) des familles sont alors évaluées à environ 109 \$ US. Cf. Moisset, J. et Mérésier G. G., *Coûts, financement et qualité de l'éducation en Haïti : perspective comparative école publique, école privée*, Port-au-Prince, MENJS, Juin 2001 ; MENFP, *La stratégie nationale d'action d'éducation pour tous*, Port-au-Prince, MENFP, Septembre 2007.

B. Le niveau d'instruction

Selon l'UNESCO, le niveau d'instruction d'un individu est celui qui correspond à la dernière année d'études accomplie et/ou au plus haut degré atteint ou suivi, à son terme, par cet individu dans le système d'enseignement ordinaire, d'éducation spéciale ou d'éducation des adultes de son État ou d'un autre État. En Haïti, parmi les 73 90 673 personnes ayant 5 ans et plus, 27 662 30, soit 37,43% n'ont aucun niveau d'instruction. Et seulement 70937, soit 0.96%, ont atteint le niveau universitaire premier cycle, et 0.05% le niveau universitaire troisième cycle. Par contre, on dénombre 26 004 57, soit 35.19%, à avoir atteint le niveau fondamental premier et deuxième cycles. Aux cotés des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, c'est le niveau fondamental 1^{er} et 2^{ème} cycles qui concentrent la plus grande partie de la population de 5 ans et plus. Quant au secondaire, représenté dans le système actuel d'enseignement par les classes traditionnelles de 3^e, 2^e, rétho et philo, on constate que seulement 787 923 personnes, soit 10.66% le fréquente. Aussi, constate-t-on une importante différence entre les hommes (44.3%) et les femmes (55.7%) quant à la proportion de la population âgée de 5 ans et plus n'ayant aucun niveau d'instruction.

Graph 5.



Source : RGPH-2003

Comme le taux de fréquentation scolaire, le faible niveau d'instruction de la population haïtienne, qui est en fait son corolaire, est également fonction des ressources financières consacrées par l'État à l'éducation. À titre d'exemple, le budget total de fonctionnement alloué par celui-ci au système éducatif desservant plus de 2 millions d'enfants était de l'ordre de 83 millions de dollars américains, soit 41 dollar par élève. La dépense publique en matière d'éducation, en termes de pourcentage du PIB était alors estimée à environ 2%⁶⁰. Ce montant n'a pas beaucoup varié à la hausse depuis cette date.

⁶⁰ Wolf, L., *Education in Haiti: The Way Forward*, Washington DC, PREAL, 2008.

2.2.2. La planification familiale

Parmi les stratégies politiques qui ont contribué à la baisse de fécondité tant au Nord qu’au Sud figurent la planification familiale. Celle-ci, à travers le processus de *diffusion* socioculturelle et technologique qui est à son principe, a en effet un impact significatif sur les comportements reproductifs des populations. Pourtant, l’État haïtien n’a pas su mettre en place une politique de planification familiale afin d’accélérer la transition démographique et briser le cercle vicieux de la pauvreté. Les premiers programmes concernant celle-ci ne sont apparus en Haïti qu’en 1977, et ce sous l’instigation des bailleurs de fonds internationaux qui craignaient une explosion démographique en Haïti. Malheureusement, ces initiatives n’ont pas donné de résultats satisfaisants. Car, comme le disent Petrina Lee Poy et John Paxman⁶¹, à la suite d’Allman⁶², cette sous-politique de population a été introduite dans un système de santé faible, mal organisé et autoritaire. Ce n’est qu’en 1995 que, parallèlement aux importantes contributions des ONG américaines, notamment l’USAID, dans le domaine sanitaire primaire et de Planning familial (*Private Sector Family Planning Project*)⁶³, le Ministère de la santé publique et de la population, en partenariat avec le système des Nations Unies, plus particulièrement le PNUD et le PNUAP, a conçu une stratégie socio-sanitaire plus ou moins cohérente et démocratique afin de répondre aux besoins en matière de santé de la reproduction. Ce partenariat public-privé a fortement contribué à la hausse aussi bien de la connaissance que de l’utilisation des méthodes de contraception modernes.

Table 5.- Connaissance des méthodes contraceptives par les femmes

Méthode	Moderne	Injection	Pilule	Condom	Condom fém.	Implant	Stéril. Fém.	Stéril. mas.	Pilule lende-main	Ma ma
%	100	98	96	98	65	90	68	51	13	66

Source : EMMUS-IV

Cependant, comme l’a fait remarquer Anouch Chahnazarian⁶⁴, il y a vingt ans, malgré cette bonne connaissance des méthodes modernes de contraception par la population haïtienne, le haut niveau de fécondité stagne, voire augmente légèrement. En admettant, avec Lisa Stamm et Amy Tsui⁶⁵, que « l’influence des méthodes de planification familiale sur les paramètres de

⁶¹ Lee Poy, P. I. et Paxman, J. M., « La connaissance et la pratique de la contraception en Haïti : facteur de la baisse de la fécondité depuis deux décennies ? », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 26, n° 1, 1997, pp. 41-68.

⁶² Allman, J. ; Rohde, J. and Wray, J., “Integration and Disintegration: The Case of Family Planning in Haiti”, *Health Policy and Planning*, 2, 3, 19887, pp. 236-244.

⁶³ Cet important projet était financé par l’USAID et géré par la Fédération Internationale de Planification familiale/Région de l’Hémisphère Occidentale, a été à l’origine de plus de 80% des interventions en matière de planification familiale en Haïti. Ainsi, il a fortement contribué à la hausse de l’utilisation des contraceptifs. Cf. UNFPA, *Contraceptive Requirements and Logistics Management Needs in Haiti*, Technical Report, n° 26, New York, UNFPA, 1997.

⁶⁴ Chahnazarian, A., « Hausse récente de la fécondité en Haïti: un nouvel engouement pour la vie en union ?, *Population*, 47, n° 3, 1992, pp. 583-616.

⁶⁵ Stamm, L. and Tsui, A, O, “Cultural constraints on fertility transition in Tunisia: a case-analysis from the city of Ksar-Hellal”, in Handwerker, W. P. (eds.), *Culture and Reproduction. An Anthropological Critique of Demographic Transition Theory*, Boulder, Colorado, Westview Press, 1986, pp. 159-174, cité par Bart J. de Bruijn, Fécondité: théories, structures, modèles, concepts, in Graziella, C. ; Vallin J. et Wunsch, G. (dir.), *Démographie: analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, 2002, pp. 407-447.

Table 6.- Prévalence contraceptive

Enquêtes	Méthodes %							
	Toutes méthodes	Méthode moderne	Injection	Stéril. fém.	Condom	Pilule	Implant	Méthodes tradition.
EMMUS II (94-95)	18	13	3	3	3	3	1	5
EMMUS III (2000)	28	22	12	3	3	2	2	6
EMMUS IV (05-06)	32	25	11	2	5	3	2	7

Source : Données IHSI

reproduction est fonction des systèmes de valeurs qui sous-tendent les choix reproductifs et les préférences des individus formant une société. De tels systèmes de valeurs définissent à la fois ce qui est et ce qui n'est pas objet de choix, ainsi que la valeur des choix possibles », on peut dire cette contradiction s'explique par le niveau d'éducation et de bien-être économique de la population haïtienne. Le fait est que non seulement les femmes ne s'approprient pas, sur le plan des valeurs, les méthodes contraceptives modernes les plus efficaces, mais qu'elles n'ont pas accès économiquement à celles-ci.

Table 7.- Utilisation méthode contraceptive selon le niveau d'instruction

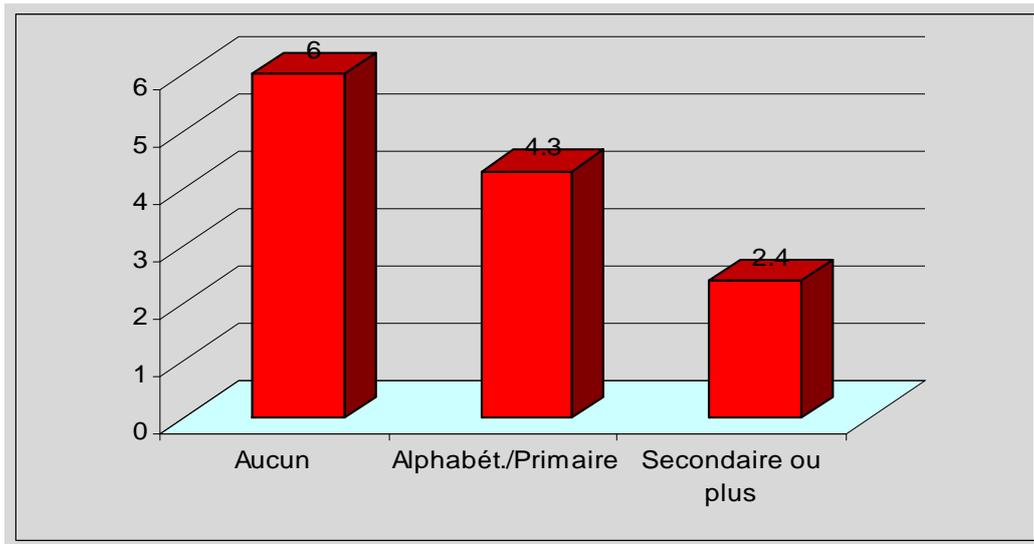
Niveau d'instruction	Femme en union utilisant une méthode contraceptive moderne (%)		
	EMMUS II (94-95)	EMMUS III (2000)	EMMUS IV (05-06)
Aucun	8	18	19
Primaire et Alpha	15	23	24
Secondaire et plus	23	29	31

Source : Données IHSI

Au regard de ces données statistiques, on peut comprendre que la défaillance du système éducatif haïtien ainsi que la faiblesse (organisationnelle et économique) des stratégies publiques en matière de santé de la reproduction, en particulier l'accès spatialement facile et quasi gratuit aux moyens contraceptifs modernes les plus efficaces, a eu et a encore un impact direct sur le retard, dans le passé, et sur le ralentissement, actuel, donc sur la crise, de la transition démographique en Haïti. Or, s'agissant de l'instruction, plus particulièrement celle des femmes, elle aurait pu agir directement et indirectement sur les comportements reproductifs des couples haïtiens, donc sur la taille des familles haïtiennes. Car on sait par expérience que, d'une part, les hommes et les femmes instruits se mettent en couple formellement, via le mariage, ou informellement, à travers l'union libre (*plaçage*, dans le contexte haïtien), à un âge plus avancé, car ils attendent le plus souvent la fin de leurs études et l'accumulation de l'argent, par le biais d'un travail extra-familial, avant de s'emménager, et, d'autre part, une fois en couple, ces personnes évaluent mieux les couts, en termes d'argent et de temps socioculturel, ce qui les

pousse à réviser à la baisse le nombre d'enfants désirés ; cela est d'autant plus vrai qu'elles ont de nouvelles aspirations socio-économiques à l'égard de leurs enfants. De plus, en ce qui concerne spécifiquement les femmes, l'instruction leur permet non seulement de franchir les obstacles matériels (achat et mode d'utilisation des contraceptifs) et culturels (tabou) de la contraception, mais aussi de se prendre en charge, c'est-à-dire d'avoir une autonomie ; ce qui implique la prise de contrôle de leur fécondité.

Graphique 6.- Variation de la fécondité selon le niveau d'instruction



Source: *EMMUS-IV*⁶⁶

D'ailleurs, les données récoltées en Haïti montrent une corrélation positive entre non seulement le niveau d'instruction et l'utilisation d'une méthode contraceptive moderne (Tableau 7), mais aussi entre le niveau d'instruction et le nombre d'enfants par femme (Graphique 6). Aussi, il faut dire qu'en Haïti les femmes désirent 3 enfants, mais elles en donnent naissance en moyenne à 4. Et 47% des naissances n'étaient pas souhaitées ou voulues au moment où elles sont arrivées. De plus, 52% des femmes en union ne veulent plus d'enfant. Cela montre clairement que la majorité de la population haïtienne, incapable de se procurer elle-même les produits contraceptifs, compte tenu de sa précarité économique, est prête à accueillir l'intervention de l'État, et évidemment des organisations non gouvernementales, dans le domaine de la planification familiale.⁶⁷

⁶⁶ Ministère de la Santé Publique et de la Population, Institut Haïtien de l'Enfance, Macro International Inc., *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2005-2006*, Port-au-Prince, 2007.

⁶⁷ En Haïti, comme ailleurs, le nombre d'enfants désiré varie en fonction du niveau d'instruction. En effet, les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction désirent en moyenne 3,5 enfants. Celles ayant le niveau primaire désirent 3,2 enfants (3,1 pour les femmes et 3,3 pour les hommes). Et celles ayant le niveau secondaire et plus désirent 2,6 enfants (2,6 pour les femmes et 2,7 pour les hommes). De plus, 60% des femmes déclarent avoir l'intention d'utiliser la contraception dans le futur. De cette proportion, 52% opteront pour l'injection, 14% pour l'implant, 18% pour la pilule, 6% pour le condom, 2% pour la stérilisation. Cf. *EMMUS-IV, Ibid.*

Conclusion

Comme l'expliquent, certes avec beaucoup de limites, les modèles démo-socio-économiques⁶⁸, la fécondité varie en fonction des facteurs tels que les valeurs fondamentales ou représentations sociales, les structures familiales et les structures économiques. Dans cet article, étant donné que, à notre connaissance, cela n'a pas encore été systématiquement fait⁶⁹, nous avons procédé à une analyse institutionnelle du retard puis de la stagnation ou du ralentissement, donc de la crise, de la transition démographique en Haïti. Dans cette perspective, nous avons posé comme hypothèse que celle-ci dérive, d'une part, du mode de production dominant en Haïti, l'économie familiale, et d'autre part de la défaillance de l'État en matière d'éducation scolaire et de planification familiale.

S'agissant de l'économie morale familiale, en tant qu'économie « anti-économique »⁷⁰, donc comme institution sociale – privée – qui fait moralement obligation aux individus de donner tout – « depuis l'hospitalité fugace jusqu'aux filles et aux biens »⁷¹ –, a créé dans la société haïtienne une abondance artificielle. Car, la solidarité mécanique qui la caractérise a empêché les individus de se rendre compte de la précarité et de la vulnérabilité de leurs conditions de vie, et ce malgré la pression de la « pratique du don contre don »⁷². Ainsi, au travers d'une conjugalité précoce⁷³ et polygamique⁷⁴, ils se sont installés dans un relatif confort matériel, la communauté lignagère ayant mutualisé les risques de l'existence. De ce fait, ils ne se sont pas sentis contraints d'adapter leur régime de fécondité aux ressources matérielles disponibles dans leurs territoires. Et, actuellement, cette économie morale se cristallise dans les activités du secteur informel urbain⁷⁵ et des pratiques de transfert de fonds des migrants internes et surtout externes.

⁶⁸ Loriaux, C.M., « La fin des certitudes. Modèles démo-socio-économiques à réformer, systèmes informationnels à inventer », *Cahiers du Cidep*, n° 4, Louvain-la-Neuve, 1990, pp.15-53.

⁶⁹ La plupart des études universitaires qui ont essayé d'expliquer le lien entre la pauvreté et la fécondité en Haïti, l'ont fait sous un angle économétrique (Cf, par exemple, Beaulière, A., « Pauvreté et fécondité en Haïti », IFREDE-GRES, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail n° 97, 2004). Les approches anthropologiques et sociologiques ont été grandement négligées.

⁷⁰ Selon P. Bourdieu (*Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1998, p. 235), « l'économie anti-économique de l'art pur qui, fondée sur la reconnaissance obligée des valeurs de désintéressement et sur la dénégation de l'économie (du commercial) et du profit économique (à court terme), privilégie la production et ses exigences spécifiques, issues d'une histoire autonome ; cette production qui ne peut reconnaître d'autre demande que ce qu'elle peut produire elle-même, mais seulement à long terme, est orientée vers l'accumulation de capital symbolique, comme capital économique dénié, reconnu, donc légitime... ».

⁷¹ Mauss, M., *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. 228.

⁷² Godelier, M., *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996.

⁷³ Les modalités (âge d'entrée, durée, facilité de la rupture, court délai du *replaçage*) de l'union conjugale en Haïti ont une grande incidence sur le niveau de la fécondité. En effet, la plupart des enquêtes sur la fécondité en Haïti (1977, 1987) ont montré qu'il existe une importante proportion d'unions précoces, libres, séquentielles et multiples. Cf. Fortunat, F., « Les déterminants proches de la fécondité en Haïti », *World Fertility Survey Scientific Report*, n° 61, International Statistical Institute, Voorburg, Netherlands, 1984 ; Chahnazarian, A., « Hausse récente de la fécondité en Haïti : un nouvel engouement pour la vie en union ? », *Population*, 47, n° 3, 1992, pp. 583-616.

⁷⁴ Cf. Pison, G., « Polygamie, fécondité et structures familiales », in Tabutin, D., *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, 1988 ; Pison, G., « La démographie de la polygamie », *Population*, 41, n° 1, 1986, pp. 93-122.

⁷⁵ Lamaute-Brisson, N., *L'économie informelle en Haïti. De la reproduction urbaine à Port-au-Prince*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; Bazabas, D., *Marché de rue en Haïti. Le système urbain de Port-au-Prince face à ses entreprises d'espace-rue*, Paris, L'Harmattan, 1997.

À cet égard, il importe de faire remarquer, à la suite de Paul Moral⁷⁶ et d'André-Marcel d'Ans⁷⁷, que ce mode de production archaïque a été en quelque sorte encouragé sinon entériné par la bourgeoisie compradore haïtienne. Dans la mesure où, des marges de profits très importantes tirées de leurs activités économiques⁷⁸ – à dominante commerciale. –, elle n'a consenti aucun effort non seulement pour réinvestir ces profits dans leurs activités originelles ou dans d'autres secteurs économiques à haute valeur ajoutée, mais aussi et surtout pour amener les paysans à innover dans leurs pratiques agricoles. Au contraire, en misant et en s'enrichissant passivement sur quelques « denrées sûres, d'exportation ancienne et aux aléas limités, tant intérieurs qu'extérieurs », elle a participé non seulement à l'enlisement de l'économie nationale dans l'archaïsme, mais aussi et surtout elle l'a assujéti au marché mondial. À cet égard, on peut dire que tout en la pratiquant, l'élite économique n'était pas et n'est pas encore capable d'assurer une fonction propre à l'économie morale : la redistribution. Or, dans une économie de l'affection, qui écarte pratiquement les institutions modernes intermédiaires constituant l'État et devant organiser les relations d'échange non personnalisées et qui désavoue les relations marchandes entre les individus⁷⁹, la fonction du principe de réciprocité⁸⁰ est d'assurer une harmonie sociale par le biais d'un partage raisonnable des produits qu'un individu ou un groupe d'individus gagnent avec d'autres individus qui évoluent dans une même communauté qu'eux. Cette contradiction a débouché sur une situation d'éternelle insurrection.

En ce qui concerne les politiques publiques, en l'occurrence l'éducation et la planification familiale, nous avons montré qu'elles ont un impact significatif sur les comportements

⁷⁶ Selon P. Moral (*op. cit.*, pp. 155-156), « La recherche de débouchés nouveaux, plus aventureux peut-être ne le [commerce local] tente pas. La prospection l'intéresse peu. Ainsi, les mécanismes traditionnels de la spéculation et les habitudes issues du placement de la récolte annuelle maintiennent, de l'*habitant* à l'exportateur, une tranquille accoutumance, une sorte d'engourdissement, dirait-on, très préjudiciable, on le devine, à l'évolution de la production. Cette *léthargie commerciale* va plus loin : depuis de longues années, la production agricole destinée à l'exportation se caractérise par la médiocrité de sa valeur marchande, donc son classement toujours défavorable parmi les cours mondiaux. Mais il y a longtemps aussi que le commerce d'exportation s'est adapté à cet état de choses qui laisse, au demeurant, des marges bénéficiaires reposantes. Il faut reconnaître que les diverses tentatives faites pour améliorer la qualité de la production agricole ont laissé les milieux commerciaux assez indifférents ».

⁷⁷ Pour A.-M. D'Anse (*Haïti : Paysage et société*, Paris, Karthala, 1987, p. 198), « l'élite haïtienne n'avait pas fibre industrielle, avec ce que ceci suppose d'individualisme pionnier, de rigueur gestionnaire, d'esprit de compétition, d'audace et d'opiniâtreté dans le travail. Surtout, il lui manquait fondamentalement le goût du risque, ce qui implique au moins l'acceptation d'une possibilité de perdre. Or, de cela il ne pouvait être question. Au contraire, ce que nous avons en ce moment-là en Haïti [...], c'est une simple oligarchie, certes avide d'hégémonie, mais peu disposée à mettre en jeu la moindre parcelle de son statut, et moins encore à payer son hégémonie au prix des vertus bourgeoises d'austérité et de travail. On préféra donc continuer à exercer l'esprit de caste en tournant le dos aux intérêts et aux réalités du pays, c'est-à-dire en se calfeutrant dans les villes à la seule fin de monopoliser tout ce que respectivement l'armée et l'administration civile pouvaient offrir de sinécures et de positions stratégiques à partir desquelles il était possible d'attirer vers soi une partie substantielle des bénéfices du commerce, dont l'essentiel se trouvait délégué à des négociants consignataires étrangers, établis dans différents ports du pays. Dans ces conditions, grâce à cette élite définitivement cantonnée dans le parasitisme, Haïti s'engloutit dans ce qui ne portait pas encore de sous-développement mais en avait déjà toutes les couleurs. »

⁷⁸ Cf. Deshommes, F., *Salaires minimum et sous-traitance en Haïti*, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2010 ; Hector, M., *Syndicalisme et socialisme en Haïti : 1932-1970*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1989.

⁷⁹ Chéry, F.-G., *Société, économie et politique en Haïti. La crise permanente*, Port-au-Prince, 2005, p. 121.

⁸⁰ Polanyi, K., *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

reproductifs. Car, leur dysfonctionnement a privé les conjoints, notamment les femmes, des moyens à la fois sociocognitifs et économiques de pouvoir réguler leur fécondité.

Cette explication sociodémographique ne suppose pas pour autant que l'option productive, en termes de « quant-à-soi économique »⁸¹, des paysans haïtiens était mauvaise en soi. Elle ne laisse pas non plus à penser que seule l'adoption pleine et entière du capitalisme moderne aurait pu favoriser la réussite de la transition démographique et faciliter par surcroît le développement économique de la société haïtienne. Car l'économie morale familiale, en tant que mode de production de subsistance ne constitue pas en soi un problème sociétal. Le fait est que, en situation de forte croissance démographique, elle se révèle incapable d'assurer la reproduction de la famille traditionnelle. Or, vu l'inextensibilité des terres cultivables, due principalement aussi bien à la situation géographique insulaire d'Haïti qu'au rythme d'accroissement de la population haïtienne, cette *civilisation matérielle*, au sens braudélien du terme⁸², s'est retrouvée en crise⁸³.

Ce décalage entre la forte croissance démographique découlant de la crise de la transition démographique et la rareté des ressources économiques, contrairement à l'idyllique thèse boserupienne⁸⁴, n'a contribué ni à l'innovation⁸⁵, ni à l'utilisation de la réserve de main-d'œuvre provenant du secteur agricole à la constitution d'un stock de capital productif dans le secteur industriel. Il a plutôt impliqué non seulement un cercle vicieux d'appauvrissement de la majorité des haïtiens, mais aussi des comportements destructeurs de l'environnement physique du pays.

Tout compte fait, comme le dit Philippe Collomb⁸⁶, il faut reconnaître que « si le monde développé a tiré une expérience de ce siècle, c'est bien dans les conditions d'accroissement de la productivité du travail agricole ; tout particulièrement dans le mode de transformation du métier d'agriculteur, à travers l'abandon d'un certain type d'agent économique, le *paysan* fortement *auto-consommateur*, et son remplacement par un autre type d'agent, l'*exploitant agricole*, plus proche de l'*entrepreneur industriel*. Cette mutation économique suppose un changement d'homme, au mieux, un changement de génération ».

⁸¹ Sahlins, M., *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1972.

⁸² Braudel, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^{ème}-XVIII^{ème} siècle*, Paris, Armand Colin, 3 volumes, 1979 ; et *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1985.

⁸³ SACAD/FAMV, *Paysans, systèmes et crises. Travaux sur l'agraire haïtien*. Tome 1, 2 et 3, Pointe-à-Pitre, Port-au-Prince, 1993.

⁸⁴ Boserup, E., *The Conditions of Agricultural Growth*, London, Allen and Unwin, 1965.

⁸⁵ Boserup, E., « Environnement, population et technologie dans les sociétés primitives », *Annales ESC*, n° 4, 1974.

⁸⁶ Collomb, Ph., « Transition démographique, transition alimentaire. I. La logique économique », *Population*, 44, n° 3, 1989, pp. 583-612.

Bibliographie

- Bastien, R., *Le paysan haïtien et sa famille : Vallée de Marbial* [1951], Paris, Karthala, 1985.
- Barthélemy, G., *Le pays en dehors. Essai sur l'univers rural haïtien*, Port-au-Prince, Montréal, Deschamps, Cidihca, 1989.
- Bazabas, D., *Marché de rue en Haïti: Le système urbain de Port-au-Prince face à ses entreprises d'espace-rue*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Boserup, E., *The Conditions of Agricultural Growth*, London, Allen and Unwin, 1965.
- Bourdieu, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie kabyle* [1972], Paris, Seuil, 2000.
- Beaulière, A., « Pauvreté et fécondité en Haïti », IFREDE-GRES, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail n° 97, 2004.
- Blossfeld, H. P., "Macro-Sociology, Rational Choice Theory and Time. A Theoretical Perspective on the Empirical Analysis of Social Processes", *European Sociological Review*, 1996, 12-2, pp. 181-206.
- Collomb, Ph., « Transition démographique, transition alimentaire. I. La logique économique », *Population*, 44, n° 3, 1989, pp. 583-612.
- Corten, A., *Chronique d'une recherche sur le terrain en Haïti : les conditions socio-économiques de l'agriculture vivrière*, Paris, Université de Paris VIII, 1973.
- Chahnazarian, A., « Hausse récente de la fécondité en Haïti : un nouvel engouement pour la vie en union ? », *Population*, 47, n° 3, 1992, pp. 583-616.
- Charbit, Y., « Famille et fécondité : pour une démographie compréhensive », *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n° 1, 1999, pp. 23-34.
- Chéry, F-G., *Société, économie et politique en Haïti. La crise permanente*, Port-au-Prince, 2005.
- D'Anse, A.-M., *Haïti : Paysage et société*, Paris, Karthala, 1987.
- Doura F., *Économie d'Haïti. Dépendance, crises et développement*, Tome 2, Montréal, Les Éditions DAMI, 2002.
- Dessens, N., « Élités et diasporas: Les réfugiés de Saint-Domingue dans les Amériques au XIX^{ème} siècle », in Lerat, C. (dir.), *Élités et intelligentsias dans le monde caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Ela J.-M., « Fécondité, structures sociales et fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique noire », in Gérard, H. et Piché, V. (dir.), *La sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, 1995, p. 189-215.
- Etounga Manguéle, D., *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Ivry-sur-Seine, Éditions Nouvelles du Sud, 1991, cité par Thierry Michalon, « Les Antilles entre deux mondes », in Davidas, L. et Lerat, C. (dir.), *Quels modèles pour la Caraïbe ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 341-355.
- Fass, M. S., *Survivre. L'économie politique de la pauvreté en Haïti*, Montréal, Cidhica, 1991.
- Fontaine, L., *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Paris, Gallimard, 2008.

- Fièvre, N., « Trappe de sous-développement et convergence macroéconomique : les défis et perspectives d'Haïti par rapport aux pays de la Caraïbe », in Davidas, L. et Lerat, C., *Quels modèles pour la Caraïbe ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 357-375.
- Godelier, M., *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996.
- Graziella, C. ; Vallin J. et Wunsch, G. (dir.), *Démographie: analyse et synthèse. II. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, 2002.
- Greenhalgh, S., "Toward a Political Economy of Fertility: Anthropological contributions", *Population and Development Review*, vol. 16, n° 1, 1990, pp. 85-106.
- Houtart, F. et Rémy, A., *Haïti et la mondialisation de la culture. Études des mentalités et des religions face aux réalités économiques, sociales et politiques*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Hyden, G., *Beyond Ujamaa in Tanzania: Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, Berkeley, University of California Press, 1980.
- Hyden, G., "Informal Institutions, the Economy of Affection, and Rural Development in Africa", *Tanzania Journal of Population Studies and Development*, vol. 11, 2004, n° 2, pp. 1-20.
- Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, *État de la population au Recensement de 1971, Résultats anticipés au Recensement Général de la Population et du Logement de 1982 et Recensement General de la Population et de l'Habitat de 2003*, Port-au-Prince, 2009.
- Laguerre, M., Laguerre, M., *Les associations traditionnelles de travail dans la paysannerie haïtienne*, Port-au-Prince, IICA, 1975.
- Lamaute-Brisson, N., *L'économie informelle en Haïti. De la reproduction urbaine à Port-au-Prince*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Lamaute-Brisson, N., « Économie des transferts privés en Haïti : de la sphère domestique à la macro-économie », in PNUD, *Situation économique et sociale d'Haïti en 2002*, Port-au-Prince, PNUD, 2003, pp. 95-112.
- Loriaux, C.M., « La fin des certitudes. Modèles démo-socio-économiques à réformer, systèmes informationnels à inventer », *Cahiers du Cidep*, n° 4, Louvain-la-Neuve, 1990, pp.15-53.
- Lesthaegher, R., "Production and Reproduction in Sub-Saharan Africa: An Overview of Organizing Principles", in Lesthaegher, R. (Ed.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press, 1989, pp., 13-57.
- Lundahl, M., *Peasants and Poverty : A Study of Haïti*, London, Croom Helm, 1979.
- Lundahl, M., *Politics or Markets. Essays on Haitian Underdevelopment*, London and New York, Routledge, 1992.
- Manigat, L. F., *La crise haïtienne contemporaine*, Port-au-Prince, Collection du CHUDAC, Imprimerie Media-Texte, 2^{ème} édition, Mai 2009.
- Moral, P., *Le paysan haïtien. Études sur la vie rurale en Haïti [1961]*, Port-au-Prince, Les Éditions Fardin, 2002.
- Moisset, J. et Mérisier G.-G., *Coûts, financement et qualité de l'éducation en Haïti : perspective comparative école publique, école privée*, Port-au-Prince, MENJS, Juin 2001.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, *La stratégie nationale d'action d'éducation pour tous*, Port-au-Prince, MENFP, Septembre 2007.

- Ministère de l'Économie et des Finances, Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2003)*, Port-au-Prince, 2006.
- Ministère de la Planification et de la Coopération externe, *Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) (2008-2010)*, Port-au-Prince, Novembre, 2007.
- Ministère de la Santé Publique et de la Population, Institut Haïtien de l'Enfance, Macro International Inc., *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2005-2006*, Port-au-Prince, 2007.
- McNicoll, G. and Cain, M., "Institutional Effects on Rural Economic and Demographic Change", *Population and Development Review*, 15, 1989, pp. 3-42.
- Oriol, M., *Histoire et dictionnaire de la révolution et de l'indépendance d'Haïti*, Port-au-Prince, FRID, 2002.
- Parsons, P., *The social system*, Glencoe, The Free Press, 1950.
- Potter, J.E., "Effects of Societal and Community Institutions on Fertility", in Bulateo R.A. and Lee, R.D. (Eds.), *Determinants of Fertility in Developing Countries*, vol. 2, New York, Academic Press, 1983, pp. 627-665.
- Poirier, J. et al., « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes... », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, n° 2, 2001, pp. 289-309.
- Péan, L., *Haïti : économie politique de la corruption. L'État marron*, Tome II, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005.
- Piché, V., « Les approches institutionnelles de la fécondité », in Gérard, H. et Piché, V., *La sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, 1995, pp.117-137.
- Pierre-Charles, G., *L'économie haïtienne et sa voie de développement [1967]*, Port-au-Prince, Henri Deschamps, 1993.
- Pison, G., « Polygamie, fécondité et structures familiales », in Tabutin, D., *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Romulus, M., « Transformations foncières et développement national », in Deverre, Ch., (dir.), *Enjeux fonciers dans la Caraïbes*, Paris, Karthala, 1987, pp. 15-37.
- Sahlins, M., *Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1972.
- Sakamoto, K., "The Role of the African Moral Economy in Endogenous Development: Towards a New Perspective", Paper presented to *the Moral Economy Workshop*, University of Dar es Salaam, August 18th, 2005.
- Sandreau, J., *Une catastrophe épidémiologique : la fièvre jaune à Saint-Domingue (1802-1803)*, Nantes, Éditions Amalthée, 2009, pp. 157-159.
- Scott, J. C., *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven and London, Yale University Press, 1976.
- Tabutin, D. et Schoumaker, B., « Relation entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud. Connaissances, méthodologie et illustrations », Document de travail n° 2, UCL-DEMO, 1999.
- Vieux, S., *Le plaçage : droit coutumier et famille en Haïti*, Paris, Publisud, 1989.